


**ATHLETISSIMA**
LAUSANNE

PRÉSENTE LA

COUPE
DES
CLUBS



ENGAGER UNE RÉGION

2021

LAUSANNE
CAPITALE OLYMPIQUE



EN PARTENARIAT AVEC

swiss**mil**k

VAUD 



RÈGLEMENT DE PARTICIPATION ET INFORMATIONS

Introduction

Suite aux différents retours extrêmement positifs reçus de toutes les parties prenantes lors de la Coupe des Clubs initiée en 2020, Athletissima a décidé de pérenniser la manifestation. L'organisation désire conserver et renforcer le lien avec l'athlétisme en Suisse romande au travers des clubs, des fans et de ses partenaires, ceci tout particulièrement l'année du 50^e anniversaire de Swiss Athletics. Athletissima souhaite la participation d'un maximum de clubs par canton romand (l'an dernier 18 clubs au total).

À travers cette initiative, Athletissima propose également une plateforme d'activation pour ses partenaires, afin de montrer leur soutien important à l'athlétisme suisse.

Dans ce document sont contenues toutes les informations et règles nécessaires pour participer à cette compétition.

Note importante

- En s'inscrivant à la Coupe des Clubs, chaque club confirme avoir pris connaissance de ce règlement et s'engage à l'appliquer et à le respecter ;
- Seule la version de ce règlement publiée sur le site internet d'Athletissima fait foi.

La compétition

- La compétition comprend **10 disciplines** de l'athlétisme (voir la liste ci-dessous) ;
- Chaque club engage des athlètes (**âge minimum 16 ans** dans l'année 2021) licencié.e.s auprès de Swiss Athletics pour participer à une ou plusieurs épreuves du programme de la compétition ;
- Les clubs se défont au travers de leurs athlètes sur l'ensemble des 10 disciplines ;
- La Finale aura lieu sous la forme d'un meeting, **le dimanche 22 août au stade Pierre de Coubertin à Lausanne.**



Les disciplines

- **Hommes**
100m / 400m / 800m / hauteur / javelot
- **Femmes**
100m / 400m / 800m / longueur / poids



Les inscriptions

Tous les clubs désirant participer à cette compétition peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le lien internet suivant : <https://lausanne.diamondleague.com/coupe-des-clubs>. Ils peuvent le faire dès le **31 mars mais au plus tard le 9 mai 2021**.

En s'inscrivant à la Coupe des Clubs, vous acceptez d'y participer et vous vous engagez à respecter le règlement et les différentes modalités de compétition contenues dans ce document.

Chaque participant doit être assuré personnellement contre les accidents. L'organisation n'assume aucune responsabilité en cas de dommages corporels et matériels.

Le/la responsable qui inscrit son club à la Coupe des Clubs certifie que les données personnelles qu'il/elle fournit via le formulaire d'inscription sont exactes. Athletissima se réserve le droit de refuser la participation à la compétition aux responsables des clubs ayant volontairement transmis des données erronées.

Les responsables des clubs autorisent Athletissima à utiliser leurs données personnelles pour son usage interne ainsi que pour des actions de communication.

Un certain nombre de photos et vidéos des participant.e.s des clubs seront prises durant la manifestation et le club participant en prend acte. Toute participation à cette manifestation a pour conséquence immédiate et simultanée l'approbation explicite par le club et les participant.e.s de l'exploitation illimitée dans le temps et dans l'espace et sans indemnisation des photos et vidéos en question par Athletissima (dans le cadre des mesures de communication que celle-ci jugera utiles) sur lesquelles le club et les participant.e.s sont identifiables.

Les actrices et acteurs du projet

- Athletissima ;
- L'Association Romande d'Athlétisme (ARA) ;
- Les associations cantonales ;
- Les organisateurs des championnats cantonaux ;
- Les clubs organisateurs d'une qualification ;
- Les clubs d'athlétisme romands (sur une base volontaire) et leurs coachs et athlètes licencié.e.s ;
- Les ambassadrices et ambassadeurs d'Athletissima
 - Lea Sprunger, Mujinga Kambudji, Sarah Atcho, Ajla Del Ponte et Loïc Gasch
- Certains partenaires d'Athletissima ;
- ATHLE.ch ;
- Les TV régionales ;
- Autres.

Les qualifications et la Finale

LES QUALIFICATIONS

Les qualifications sont soutenues par l'ARA et organisées avec l'aide des clubs et des associations cantonales respectives.

Pour ce faire :

1. La période des qualifications se déroule **du 13 juin au 15 août 2021** ;
2. Les athlètes des clubs remplissant les critères de participation ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de prendre part à plusieurs événements de qualification retenus par Athletissima afin de se qualifier avec leur club pour la Finale de la Coupe des Clubs 2021 (voir critères ci-dessous) ;
3. Un classement est établi tout au long des qualifications selon la performance établie par l'athlète dans l'un des événements retenus par Athletissima. Chaque résultat sera coté selon les tables de résultats internationales ;
4. Le meilleur résultat obtenu par l'athlète dans les qualifications sera retenu pour qualifier son club à la Finale ;
5. Chaque meeting de sélection sera supervisé par des juges arbitres licencié.e.s ;
6. Un club peut envoyer à la Finale des athlètes qualifiés **au maximum dans deux disciplines différentes** pour autant que l'horaire de la Finale le permette ;
7. **Si la pandémie actuelle donne toujours lieu à des restrictions sanitaires, le format de la compétition pourra, le cas échéant, être adapté en conséquence ;**
8. En cas de blessure d'un.e athlète qualifié.e pour la Finale, c'est le / la vient-ensuite des qualifications qui est qualifié.e, selon le classement des sélections défini au point 4. ci-dessus.



LA FINALE

- La Finale se déroulera sous la forme d'un meeting, le 22 août 2021, au stade Pierre de Coubertin à Lausanne de manière identique à 2020 ;
- La Finale sera organisée par Athletissima ;
- Chaque finale sera disputée entre **8 athlètes**, soit les meilleurs athlètes des clubs participants ;
- Les échauffements seront animés par un.e athlète star.e parrain ou marraine de la discipline ;
- Au vu des éventuelles différences de catégories d'âge entre les participant.e.s, le classement de la Finale se fera, sur le même mode que les qualifications, selon la table de résultats internationale.



NB : Il ne sera pas échangé au sujet de ce document. En cas de contestation, seul ce règlement fait foi. En cas de nécessité d'arbitrage, Athletissima effectuera ce dernier.

Les critères de sélection des clubs et athlètes participant.e.s

LES CLUBS

- La compétition est limitée aux clubs d'athlétisme membres de l'ARA ;
- Les associations de clubs sont exclues ;
- Chaque club participant doit pouvoir présenter au moins un.e athlète dans chacune des disciplines du programme ;
- Chaque club mettra à jour aussi régulièrement que possible les résultats de ses athlètes à l'aide d'un fichier Google Drive transmis par Athletissima à la suite de l'inscription du club ;
- L'annonce des résultats découle de la seule responsabilité des clubs.

LES ATHLÈTES

- Tous les athlètes participant sous la bannière d'un club doivent faire partie de ce club ;
- Chaque athlète participant.e doit détenir une licence Swiss Athletics ;
- L'âge minimum de chaque athlète participant.e est fixé à 16 ans dans le courant de l'année 2021 ;
- Les règles des concours s'appliquent à chaque athlète en fonction de son / sa catégorie d'âge (par exemple poids du javelot et du poids) ;
- La participation d'athlètes étranger.ère.s est permise à la condition que l'athlète soit membre du club participant depuis le 30 avril 2021. Les athlètes arriv.e.s après cette date ne sont pas éligibles pour cette compétition.

Le calendrier

- Les meetings retenus par Athletissima qui permettent de se qualifier à la Finale de la Coupe des Clubs sont listés dans le tableau ci-contre ;
- En plus des événements ici présents, les clubs peuvent organiser des meetings internes comptant comme qualifications pour la Coupe des clubs. Pour ce faire, ils doivent transmettre à l'organisateur le lieu, la date ainsi que le nom du juge arbitre présent ;
- Pour se qualifier à la Finale avec leur club, les athlètes ont l'occasion de participer à plusieurs meetings qualificatifs ;
- Les clubs doivent impérativement être inscrits **au préalable** à la Coupe des Clubs pour que les résultats réalisés par leurs athlètes lors de ces compétitions qualificatives soient comptabilisés. De ce fait, aucun résultat individuel d'un.e athlète ne pourra être validé aussi longtemps que le club auquel il/elle appartient ne s'est pas inscrit à la Coupe des Clubs ;
- Le calendrier pourrait être sujet à certains changements en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Le cas échéant, toutes les informations seront transmises aux clubs participants et mises à jour sur le site internet d'Athletissima ;
- Tout au long de la période de qualification, Athletissima mettra régulièrement à jour sur son site internet le classement intermédiaire des clubs participants.

Date	Compétition	Lieu
13 juin	Championnats fribourgeois (open pour les clubs de la Coupe)	Bulle
13 juin	Qualification Coupe des clubs	Lausanne-Vidy
03 juillet	Meeting d'Ajoie	Alle
10 juillet	Meeting de la Gruyère	Bulle
17 juillet	Qualification Coupe des clubs	Chailly, Montreux
17 juillet	Qualification Coupe des clubs	Colombier (NE)
14 ou 15 août	Championnats romands	Yverdon-les-Bains
22 août	Finale de la Coupe des Clubs	Lausanne-Vidy



Les prix

Deux types de prix seront décernés lors de la Finale : pour les clubs et pour les athlètes.

CLUBS

Classement général par club au terme de la Finale des 10 disciplines :

• 1^{er} prix : 5'000.-, 2^e prix : 3'000.-, 3^e prix : 2'000.-, 4^e au 8^e prix : 1'000.-

Ces prix devront être utilisés dans le cadre du fonctionnement du club.

ATHLÈTES

Un prix spécial de **500.-** est prévu pour l'athlète masculin et pour l'athlète féminine ayant réussi la meilleure performance lors de la Finale selon les points de la table de résultats internationale, toutes disciplines confondues.

FINANCEMENT

Le financement de la Coupe est entièrement à charge d'Athletissima et de ses partenaires.

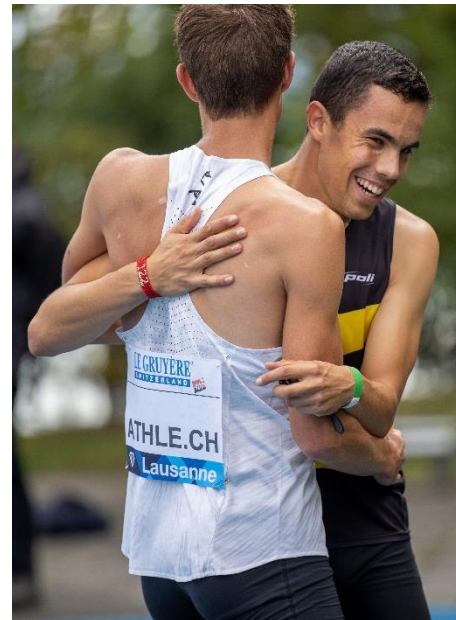
La communication

Plusieurs canaux de communication sont identifiés :

1. Médias presse écrite, radio et TV au moyen de communiqués de presse et d'interviews selon les opportunités pendant les qualifications et la Finale ;
2. Reportages effectués par les médias partenaires (TV régionales et ATHLE.ch) ;
3. Réseaux sociaux d'Athletissima, de Swiss Athletics, des clubs participants et des associations cantonales, partenaires d'Athletissima.

Athletissima produit du contenu vidéo (capsules) qui sera mis à disposition des parties prenantes dont les clubs. Il s'agit de s'assurer de l'activation des relais.

- Un communiqué de presse lancera la Coupe des Clubs avec un clip promotionnel à destination de la liste médias d'Athletissima ;
- Un post vidéo sera publié régulièrement sur les réseaux sociaux avec l'intervention d'un des 5 ambassadeurs ou ambassadrices d'Athletissima ;
- Un clip promotionnel de la Finale sera réalisé.



Pour toute question ou renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à
cdc@athletissima.ch



Nous sommes heureux de vous compter parmi les clubs participant à cette compétition
et vous souhaitons **BONNE CHANCE !**